

Réf: Dossier N° : 53383

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DEVELOPPEMENT COMMUNICATION AFRIQUE » en
abrégé «DCA BY NOUROUMBY »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera Bonoumin-cité Abri 2000
Villa 301, 06 BP 572ABJ 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DEVELOPPEMENT COMMUNICATION AFRIQUE »
 en abrégé «DCA BY NOUROUMBY ».

Objet: stratégie ;event ;communication ;marketing opérationnel ;relations publiques et presse ;digital. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera Bonoumin-cité Abri 2000 Villa 301, 06 BP 572ABJ 06

GERANT: Madame NOUROUMBY MARIE-ANGE COLOMBE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21348 du 23/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19891 du 23/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

